

DEVENIR ENSEIGNANT DE LA CONDUITE

Le diplôme

Le **Titre Professionnel ESCR** (Enseignant de la Conduite automobile et de la Sécurité Routière) est le **diplôme requis pour pouvoir enseigner la conduite voiture et remorque (il faut être titulaire du permis BE)**.

Auparavant de niveau 3 (anciennement V) (niveau brevet des collèges, CAP,...) avec le B.E.P.E.C.A.S.E.R. tronc commun (ancien diplôme), le Titre Professionnel ESCR permet d'accéder à un diplôme de niveau 5 (anciennement III) (niveau bac +2).

Le rôle de l'enseignant de la conduite

L'enseignant de la conduite automobile joue un rôle social essentiel. Il s'emploie à faire acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite, mais également développer des attitudes positives vis-à-vis de la sécurité routière. L'apprentissage de la conduite n'a pas qu'un aspect technique, il permet aussi le développement du civisme en apprenant à partager la route avec tous les usagers. La formation s'effectue dans un Centre de Formation agréé par la Préfecture.

Où se déroule la formation et l'examen ?

La formation et les épreuves sont organisées dans notre centre de formation à Fort-de-France

Le contrôle des examens de la session de la validation est fait par des jurys indépendants du centre de formation, agréé par la DIRECCTE.

Moyens de financement ?

Le stagiaire pourra financer sa formation par auto-financement selon les conditions du centre, par le Pôle Emploi ou par les organismes financeurs.

Réunions d'information - session 2020-2021

Nous vous proposons d'assister obligatoirement à l'une de nos réunions d'informations qui se dérouleront ultérieurement.

Comment s'inscrire dans notre centre de formation ?

Vous devez nous contacter par téléphone au 0596 539 164 ou par mail elitecaribeeenformations@gmail.com pour toutes informations supplémentaires (descriptif et tarif) et l'obtention du dossier de candidature.

Ce dossier est à compléter et à nous retourner avec les pièces justificatives soit par mail ou lors d'un rendez-vous.